

DEPARTEMENT MARNE
ARRONDISSEMENT EPERNAY
CANTON ESTERNAY

Commune
De COURGIVAUX

Extrait du registre des délibérations du conseil
municipal de COURGIVAUX (51310)
Par suite d'une convocation en date du 01 juillet 2020
les membres composant le conseil municipal se
sont réunis en mairie le 03 juillet 2020 à 20 heures 00
sous la présidence de Mr Alain GILLIAN, 1^{er} adjoint
sortant

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Présent Alain GILLAIN, Sylviane BACHELIER, Alain
BONNART, Dominique BULAND, Pascal COCHET,
Dominique FORLINI, Sébastien GOUJAT, Xavier HETIER,
Sylvie LEFRANC, Vanessa MALLET, Emmanuel
NAROZNY, Arnaud TEMPLIER

Absents :

Secrétaire de séance : **Mme BRUNCLAIRE Lydia**

Séance du 03 juillet 2020

Délibération : N° 2020-07-03/02 – fixation du nombre d'adjoint

Après la proclamation de l'élection du Maire, Mme LEFRANC Sylvie à été immédiatement installée et sous sa présidence, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Madame la Maire a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de deux adjoints.

Au vu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le conseil municipal a fixé le nombre d'adjoints au maire à trois.

Pour : 08

Contre : 01

Abstention : 02

Cependant, après le vote, deux adjoints s'étant présenté,
Le nombre d'adjoint de la commune sera de 2.

Fait à Courgivaux le 03 juillet 2020

La Maire **Sylvie LEFRANC**

